

COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 FEVRIER 2011

DBC 11-01

PARC D'ACTIVITES FROMY (RETIERS) : CESSIION D'UN TERRAIN A M. TOUIN CHRISTOPHE.

Le bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents, décide :

- ♦ *De céder à M. Christophe TOUIN, ou tout organisme relais qui lui serait substitué, la parcelle ZR 343 d'une superficie de 5 791 m² située sur le Parc d'activités de Fromy à Retiers ;*
- ♦ *De fixer le prix de vente à 9 € HT/m², soit un prix global de 52 119 € HT, auquel il convient d'ajouter le montant de la TVA qui sera reversé aux services fiscaux par la Communauté de communes ;*
- ♦ *De confier la rédaction de l'acte de vente à l'office notarial de Retiers ;*
- ♦ *De décider que l'ensemble des frais de notaire relatifs à cette affaire seront à la charge de l'acquéreur ;*
- ♦ *D'autoriser la Présidente à signer l'acte correspondant à cette cession de terrain ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.*

DBC 11-02

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT

Le bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents, décide :

- ♦ *De modifier l'emploi énoncé ci-dessous ;*

Cadre d'emploi <u>FILIERE</u> <u>ADMINISTRATIVE</u>	Service	Grade et temps de travail initial	Temps de travail modifié	Date effet
<i>Adjoint administratif de 2^{ème} classe</i>	Economie - Emploi	<i>Adjoint administratif de 2^{ème} classe à raison de 17 H 30 / S Cat C. Titulaire</i>	35 H 00	immédiate

- ♦ *De modifier le tableau des effectifs de la Communauté de communes en conséquence.*